

Saint-Philippe, 21 septembre 2005

218 P NP DM233

Secrétaire du BAPE
Madame Renée Poliquin
BAPE - Tronçon Jean-Leman
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, Qc
G1R 6A6

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

AUDIENCES DU BAPE
AUTOROUTE 30 - Tronçon Jean-Leman

Je me nomme Lise Laporte, citoyenne de Saint-Philippe résidant sur le rang Saint-André et touchée personnellement par le parachèvement de l'autoroute 30 - tronçon Jean-Leman. Par la présente, ma famille et les résidents du rang Saint-André aimeraient vous faire part de leurs préoccupations et de leurs suggestions pour améliorer le projet actuel.

Bien que nous préférions que ce tronçon d'autoroute soit construit sur la 132, si l'option sud est maintenue, nous aimerions appuyer le tracé recommandé par le Ministère des transports du Québec et non celui proposé par la ville de Candiac. En effet, le tracé de Candiac aurait des effets très négatifs pour les résidents du rang Saint-André.

Les études d'impact sur les sources d'alimentation en eau faites pour le tracé recommandé par le MTQ soulignent que l'eau des résidents ne sera pas affectée par le projet puisque leurs puits sont situés à plus de 95 mètres de la ligne d'emprise projetée (Service géotechnique et géologique, 2004, p.7). Le projet soumis par Candiac change ces données car il rapproche considérablement l'autoroute des résidents. Ainsi, la distance séparant les puits des travaux projetés ne pourrait plus être qualifiée de « considérable » (p. 8), donc sans problème pour les résidents! L'impact du projet soumis par la ville de

Candiac sur l'eau des puits des résidents doit être réévalué et ceci devrait être pris en considération dans la décision du ministère.

Par ailleurs, les résidents du rang Saint-André n'ont vu aucune approche corrective proposée pour atténuer les problèmes de pollution sonore et visuelle qu'engendrera ce tronçon d'autoroute. Nous croyons qu'il est possible de diminuer les impacts négatifs de cette autoroute sur le milieu et la qualité de vie des résidents qui se retrouveront face à cette autoroute en aménageant une butte anti-bruit qui s'étendrait du rang Saint-André jusqu'aux rails du CP. Ainsi, les familles qui habitent face à la future autoroute seront un peu moins incommodées par ce changement drastique de leur environnement. Ce simple aménagement paysager permettrait de diminuer le bruit occasionné par le passage de milliers d'autos et de camions et cacherait la vue de cette autoroute introduite dans un paysage campagnard qui était idyllique lorsque nous y avons tous aménagé! Cette modification, somme tout assez simple et peu onéreuse, aiderait certainement à mettre un petit baume sur les plaies des habitants du rang Saint-André - oubliés, semble-t-il, dans ce projet.

D'autre part, plusieurs enfants utilisent régulièrement le rang Saint-André pour se rendre à bicyclette chez leurs amis à Candiac. Le projet actuel allongerait de beaucoup leur trajet et pourrait rendre impossible, pour certains jeunes, l'accès à Candiac par leurs propres moyens. Sans compter que le trajet tout à côté d'une autoroute n'est pas des plus sains... De plus, le rang Saint-André est utilisé par beaucoup d'amateurs de vélo et de clubs de bicyclettes qui empruntent le chemin Jean-Leman puis le rang Saint-André pour leur trajet hebdomadaire. Eux aussi devront pédaler tout à côté d'une autoroute pendant plusieurs kilomètres et seront incommodés par la pollution sonore, visuelle et olfactive qu'engendrera cette autoroute. Nous vous demandons de considérer la construction d'un pont pour bicyclettes qui passerait par-dessus l'autoroute 30 et qui donnerait accès direct au chemin Jean-Leman.

Finalement, nous aimerions souligner l'impact de la construction de cette autoroute sur la faune de la région. Nombreux sont les chevreuils, coyotes et autres petits animaux (nous avons également vu des orignaux dans les bois qui entoure le territoire touché par ce projet) qui vivent sur ce territoire et qui seront touchés par ce projet.

En vous remerciant de nous avoir donné l'occasion de nous exprimer sur cette question.

Lise Laporte

Lise Laporte, porte-parole des résidents du rang Saint-André qui sont personnellement touchés par ce projet.

Catherine Smyth Laporte

R. Smyth

Philippesmyth-Laporte.

Milie Smyth-Laporte

Hope Lunn

Natasha Lord

Christina Lord

Andri Smyth

Lorraine Leduc